



AGRICULTURE

Cérémonie des lauréats du Concours des vins Nîmes - Gard 2026

Le Gard est une terre de vin, de passion et de tradition. Notre département est le 3e producteur viticole en Occitanie avec une palette de sols, de terroirs et de paysages qui accueillent une très large diversité de cépages et de vins, 13 AOP, AOC et 5 IGP qui font la richesse de nos vignobles qui façonne depuis des générations notre paysage, notre économie et notre identité culturelle.

Publié le 02/07/2026 -- Temps de lecture: 3mn



Le Conseil départemental du Gard se tient aux côtés de ses viticulteurs. En collaborant étroitement avec les syndicats agricoles, il favorise les initiatives visant à promouvoir la qualité et la diversité des productions viticoles, notamment en soutenant les manifestations vigneronnes tout au long de l'année et en participant au Salon International de l'Agriculture de Paris. Ce soutien s'étend à l'organisation d'événements tels que le Concours des vins Nîmes - Gard, qui récompense le travail et le savoir-faire des jeunes viticulteurs. De plus, des actions concrètes sont menées pour préserver les terres viticoles et encourager les pratiques durables. Ces efforts renforcent le dynamisme et l'attractivité de la viticulture gardoise.

À feuilleter, avec modération !



Guide des lauréats du concours des vins Nîmes - Gard

1 documents

Publié le 02/07/2026 -

Le Conseil départemental du Gard se tient aux côtés de ses viticulteurs. En collaborant étroitement avec les syndicats agricoles, il favorise les...



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76